

OPERATION PROGRAMMÉE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine a engagé une OPAH sur l'ensemble de son périmètre territorial.

En tant qu'habitant de Bourogne, vous pouvez donc bénéficier de ses avantages et ce **jusqu'au 31 décembre 2013.**

Qu'est-ce qu'une OPAH : c'est un programme d'aides financières et logistiques à destination des propriétaires souhaitant rénover leur résidence principale ou des logements à destination de la location.

Les objectifs qualitatifs prioritaires : afin de bénéficier de financement, ces travaux d'amélioration de votre habitat doit répondre à **l'un ou plusieurs des critères suivants** : la lutte contre la précarité énergétique, la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la lutte contre la vacance, l'aide à l'adaptation des logements au maintien à domicile.

Comment obtenir des renseignements : Dans le présent bulletin, vous trouverez une demande de renseignements que vous pouvez remplir et déposer en mairie ou transmettre directement à PACT ARIM – 9 Rue de la République – 90000 BELFORT – Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Email : ccalchera@logilia.com / ygiess@logilia.com

Des plaquettes explicatives sont également à votre disposition au secrétariat de la mairie.